

Envoyé : mardi 24 juillet 2018 23:10

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire afin de stopper le projet d'aménagement de la Corniche des forts à Romainville .

Non seulement ce projet, en zone urbaine dense, est totalement en contradiction avec le plan de préservation de la biodiversité de votre ministre Mr Nicolas Hulot, mais vous devez prendre conscience que les espaces verts ne sont pas un fardeau pour les villes mais qu'ils ont un réel intérêt notamment :

- pour le bien être des personnes.
- contre la pollution
- en la création d'îlots de fraîcheur
- l'absorption des masses d'eau.

L'intérêt général serait plutôt de préserver les espaces naturels boisés afin de ne pas diminuer le nombre de m² par habitant d'espace vert et de participer au plan vert de la région Ile de France et au plan de préservation de la biodiversité .

"Cette forêt urbaine abrite renards, hérissons d'Europe, écureuils roux, lézards des murailles, orvets, fouines, musaraignes, pics épeiche, buses, plusieurs espèces de chauve-souris et une population importante de fauvettes à tête noire. Des éperviers sont présents de façon constante sur le site, ce qui est remarquable dans ce contexte intra-urbain. Les arbustes et les lianes, dont une abondante population de clématites, y forme un paysage de jungle, dès le retour du printemps. Sans parler des insectes. Le projet d'aménagement actuel entraînera la destruction irrémédiable des carrières, d'un grand nombre d'arbres et d'une partie des espèces."

De nombreuses espèces sont protégées. A l'heure d'une extinction sans précédent de la majorité des espèces et dans le cadre de la Loi française sur le paysage et la Biodiversité ce lieu doit être conservée pour les générations présentes et futures, pour l'équilibre de notre biosphère.

Ce lieu est unique.

Ce lieu est emblématique pour sensibiliser aussi la population de plus en plus déconnectée de la Nature.

Mme Brachet-Ducos Corinne

Envoyé : mercredi 25 juillet 2018 00:12

Madame le Maire,

J'ai pris connaissance tardivement du projet d'aménagement d'une "Ile de Loisirs" sur le territoire de la Forêt de la Corniche des Forts car je n'ai vu aucune communication à ce sujet. Il se trouve que c'est celui qui me tient le plus à coeur. J'ai juste rêvé de petits chemins aménagés pour découvrir, pourquoi pas avec un guide, cette magie à quelques centaines de mètres de chez moi.

Après avoir parcouru les pièces jointes au dossier et lu les observations des experts et en particulier les éminents signataires de la tribune qui est parue dans Libération, je m'oppose vivement au projet tel qu'il est présenté actuellement.

Il est évident, et cela relève du bon sens que de s'interroger sur l'utilité d'un pâturage avec des moutons en plein milieu d'une forêt qu'il est urgent de sauvegarder et non de détruire. Et que dire du solarium ! Les pelouses de nos parcs peuvent accueillir tous les adeptes du bronzage sans bétonner des hectares supplémentaires de forêt et mettre en danger la biodiversité existante.

Il suffit d'ouvrir les merveilleux ouvrages de Jean-Marie Pelt, de Gilles Clément et tant d'autres que l'on trouve dans notre excellente médiathèque Romain Rolland pour comprendre que certains projets, sans concertation avec les scientifiques et les hommes qui ont consacré leur vie à l'étude, l'aménagement et la conservation des espaces naturels sont irrémédiablement destructeurs.

Pour ces raisons, car elles sont simplement VITALES, je vous prie de bien vouloir réétudier ce projet et de stopper la destruction de NOTRE forêt.

Cordialement.

Monika Garabédian

Envoyé : mercredi 25 juillet 2018 13:24

Bonjour

Une simple remarque dans le cadre de cette consultation

Les avis déposés par messieurs Champion, Karam, Weisselberg ne sont pas de nature à améliorer le projet, sinon à caricaturer une consultation qui mérite beaucoup mieux.

Juge et partie....il n'y a qu'ici que la pratique devient trop facile.

Il serait souhaitable que le bilan de cette consultation ignore ce prosélytisme

Francis Redon

Président Environnement 93

Envoyé : mercredi 25 juillet 2018 23:18

Dans le cadre de l'enquête publique sur la corniche des forts je vous fais part de cette réflexion : plutôt que dépenser des sommes très importantes pour aménager le site, ne serait-il pas plus logique d'aménager correctement ce qui existe déjà ?

Le parc coté sapinière aurait besoin par exemple de jeux pour enfants, d'espace pic-nique ou de bancs publics.

Les galeries des carrières pourraient être sécurisées et accessibles au public. Il est dommage que ces lieux spectaculaires et témoins du passé soient remblayés à grand renfort de gravats, béton ou autre.

La zone devant être déboisée pourrait être conservée en l'état avec des sentiers naturalistes permettant au public la découverte de la faune et la flore locale. Tout ce qui sera détruit par les bulldozers sera perdu. La faune n'y reviendra pas et la flore sera détruite définitivement.

Il me semble que c'est une drôle d'idée de commencer par tout saccager (avec l'argent de nos impôts) pour mettre quelques poneys et une pelouse (solarium c'est effectivement plus ronflant!). L'impact de ces travaux aura un retentissement sur l'ensemble du lieu qui va perdre son côté sauvage pour devenir très "civilisé". La nature pour les petits citadins oui, mais sans se salir les pieds!

Cordialement

Christine Letellier

Envoyé : mercredi 25 juillet 2018 23:31

Bonsoir,

ayant pris connaissance du projet d'aménagement de la corniche des Forts, je joins ma voix à celles des personnes qui en demandent le réexamen et propose de soumettre à la population et à contre-expertise les points suivants :

- l'emprise aménagée, qui sur les plans paraît très significative : y compris la conversion de forêts en zones de pâturage, minéralisées
- la viabilité économique et la pertinence des activités envisagées ainsi que les délais de leur installation
- la pertinence du projet de solarium
- l'organisation globale du financement et la part qu'y prennent la région et les autres acteurs locaux
- un récapitulatif précis des frais déjà engagés
- les modalités de la sécurisation des zones accessibles au public

- une meilleure préservation de la diversité écologique, au vu de l'impact d'espèces invasives actuellement, des réaménagements prévus puis des différents usages prévus sur les lieux
- la préservation du patrimoine bâti qui subsiste
- la construction d'une adhésion de la population à un projet quel qu'il soit, d'une manière ouverte aux associations et instances qui ont entrepris de révéler la richesse écologique, et sur des périodes de temps permettant de confronter des opinions manifestement contradictoires (et donc dans des périodes compatibles avec une participation suffisante)
- la prise en compte de toutes les expertises pouvant être mobilisées sur ce projet, y compris parmi les associations qui s'y opposent actuellement

Habitant Romainville depuis 2012, je partage la préoccupation des personnes qui y déplorent le manque d'espaces verts et l'urgence de faire respirer une ville qui semble avoir fait le choix jusqu'ici de toujours plus densifier l'habitat. Pour autant, je ne peux m'empêcher de songer que ce manque de poumons verts est aussi à l'image d'une difficulté voire parfois d'une incapacité à prendre en compte les arguments qui appellent à réfléchir et discuter avant d'agir et à faire montre de transparence.

Ayant eu la surprise de recevoir le 16 juillet un message émanant de la professeure de théâtre de ma fille, relayant un message de M.

Weisselberg au sujet de cet aménagement, je déplore que ce type de tentative puisse exister pour orienter les réponses à cette enquête. Il devient urgent dans de telles conditions de surseoir à ce projet pour mieux réunir les conditions d'un débat informé et démocratique et s'assurer collectivement que ce projet concilie les multiples vocations et contraintes de ce site. De telles assurances font à l'évidence défaut à ce jour.

Bien cordialement,

Renaud Orain